

### **3/ SCIENCES PHYSIQUES**

#### **3.1/ PUBLIC: P.E.2 ayant choisi la composante "mineure" sciences au Concours.**

VOLUME HORAIRE GLOBAL: 13 heures, dont

"Connaissance des programmes et renforcement des savoirs disciplinaires": 9 heures

"Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement": 4 heures

OBJECTIFS: Ce module de sciences physiques doit permettre aux futurs professeurs

\*d'approcher concrètement quelques aspects d'une démarche scientifique pouvant être proposée à l'école.

\*d'approfondir leur formation à la polyvalence.

\*de constater la part très importante du travail manuel dans l'enseignement des sciences. (Mettre la "main à la pâte", pour l'élève, mais aussi pour le professeur!)

\*de consolider l'acquisition d'autres compétences.

CONTENU DE CE MODULE En liaison avec le programme de l'école, le contenu sera en général étudié par thèmes (air, eau, changements d'état, énergie, astronomie.) Chaque thème sera décliné à travers les cycles. (Contenus et moyens d'enseignement)

Pour la partie concernant la conception et la mise en oeuvre de l'enseignement, une à deux heures spécifiques seront nécessaires, tandis que le reste du volume horaire ( 2 heures ) sera réparti sur l'ensemble du module, à chaque fois qu'une occasion intéressante se présentera.

EVALUATION (éventuelle): Le faible volume horaire attribué aux sciences physiques ne permet guère une évaluation significative.

Toutefois, on pourrait tenter de la mettre en oeuvre en regroupant les enseignements de technologie et de sciences physiques, selon des modalités qui seront alors précisées, le moment venu, par les formateurs des deux disciplines.

#### **3.2/ PUBLIC: P.E.2 ayant choisi la composante "majeure" sciences au Concours**

VOLUME HORAIRE GLOBAL: 12 heures, dont

"Connaissance des programmes et renforcement des savoirs disciplinaires": 6 heures

"Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement": 6 heures

OBJECTIFS: Si les objectifs restent les mêmes que ceux énoncés pour les groupes précédents, il est évident que ces stagiaires, qui ont bénéficié d'une formation plus complète, sont capables, en partie, de se former seuls pour ce qui concerne le domaine disciplinaire.

Ainsi, l'accent sera mis, avec eux, sur la conception et la mise en oeuvre de l'enseignement.